



Lille, le 6 mars 2017

Syndicat National de l'Éducation Physique
Fédération Syndicale Unitaire
Académie de LILLE
Marc BOULOGNE, Secrétaire Académique
135 Route de Boussois
59600 ASSEVENT
Tel : 06.85.20.34.90
Email : s3-lille@snepfsu.net

A

Monsieur Luc Johann,
Recteur de l'Académie de Lille

OBJET : Orientation en filière STAPS et place des filles

Monsieur le Recteur,

Lors d'un CTA de l'année 2016, nous avons abordé les difficultés d'inscription et de poursuites d'études des lycéen(ne)s de l'académie de Lille dans la filière STAPS.

Le taux de pression important à l'entrée en L1 STAPS (le tirage au sort ayant été évité de justesse dans notre académie !) montre une motivation très forte pour ce type d'étude universitaire de la part de nos lycéen(ne)s.

Ce constat doit nous amener à réfléchir à des procédures d'informations plus précises sur cette filière, sans pour autant enlever l'ambition de réussite de nos jeunes au travers de ce type formation.

L'objet de ce courrier, au-delà du constat d'engouement de nos jeunes pour suivre la filière STAPS, concerne **en priorité la place des filles dans cette formation** et en particulier l'avenir du métier d'enseignant qui a une tendance forte à se masculiniser depuis quelques années.

Dès l'entrée en formation en L1, nous constatons un déficit important du nombre d'étudiantes en rapport au nombre d'étudiants inscrits.

Dans la filière « éducation et motricité » des 4 STAPS de notre académie, à partir de chiffres que nous avons récupérés auprès de nos collègues enseignants, nous constatons des pourcentages significatifs de cette situation :

- en L1 la répartition garçons-filles sur un total de 1459 étudiant(e)s est de **70% de garçons et de 30% de filles** ;
- en L2 la répartition garçons-filles sur un total de 633 étudiant(e)s est de **66% de garçons et de 34% de filles** ;
- en L3 la répartition garçons-filles sur un total de 258 étudiant(e)s est de **63% de garçons et de 37% de filles** ;
- en M1, sur le master enseignement, la répartition garçons-filles sur un total de 239 étudiant(e)s est de **77% de garçons et de 23% de filles** ;
- en M2, FSTG dans notre académie, les chiffres sont les suivants : 58 FSTG répartis pour 66% de garçons et 34% de filles.

Pour les autres filières des STAPS ne menant pas forcément au CAPEPS, les chiffres sont tout aussi déséquilibrés dans la répartition filles-garçons.

Cette situation aura également des conséquences sur les métiers du sport où les femmes sont encore très peu nombreuses (11% d'entraîneurs et directrices techniques nationales, 26% de conseillères techniques nationaux), or cette situation ne reflète pas l'évolution des pratiques, puisque la part des femmes pratiquant un sport augmente régulièrement.

A partir de ces constats, le SNEP-FSU National et de Lille ont décidé d'un plan d'action qui va se traduire, dans un premier temps, par une enquête de proximité auprès des lycéennes et un questionnement des formes de pratiques dans la scolarité du 2nd degré proposées aux filles (sections sportives – options EPS – sport scolaire..) et les motivations ou les réticences amenant les filles à choisir une orientation en STAPS.

Cette enquête sera mise en forme et finalisée au niveau national fin mars 2017 et débouchera sur un travail de recherche universitaire (avec des collègues du supérieur sollicités actuellement par le SNEP dans notre académie) pour dégager des perspectives d'évolutions et d'orientations sur ce dossier.

Nous sollicitons votre autorisation, Monsieur le Recteur, de pouvoir diffuser cette enquête auprès des équipes d'EPS et des collègues du 2nd degré concernés par les problématiques de ce dossier.

Nous espérons également pouvoir compter sur l'aide du corps d'inspection régional d'EPS pour nous aider dans cette démarche. Nous nous permettons de leur envoyer également ce courrier pour information.

A l'aube de la journée des femmes du 8 mars 2017 et de la lutte contre les inégalités hommes-femmes, nous espérons que cette demande retiendra toute votre attention.

Dans l'attente de votre réponse,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, à l'expression de notre considération distinguée.

Marc BOULOGNE,
Secrétaire Académique du SNEP-FSU de Lille

